



SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON

Conseil Syndical du 16 décembre 2022

Procès-Verbal

Votants présents :

M. Jean GALAND, M. Jean-François BOUDIGUE, Mme Karine DESMOULIN, M. Cédric PAIN.

Un pouvoir est donné à M. Jean-François BOUDIGUE par M. Patrick DAVET.

Excusé(e)s :

Mme Marie LARRUE, M. Bruno LAFON, M. Vincent MAURIN, M. Patrick DAVET, M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Xavier DANNEY, Mme Pascale GOT.

Assistaient à la réunion :

Mme Béatrice AURIENTIS, Mme Nelly DELEPINE, M. Éric COIGNAT, M. Alain BALLEREAU.

Président de séance :

M. Jean GALAND.

Secrétaire de séance :

M. Jean-François BOUDIGUE.

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 5 décembre 2022.

La séance réunie le 16 décembre 2022 à Audenge est ouverte à 10h00.

- **Délibération 14-2022** : Décision Modificative n°1 - Budget 2022. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 15-2022** : Débat d'Orientation Budgétaire 2023. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 16-2022** : Vote du Budget Primitif 2023. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 17-2022** : Tarification 2023. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 18-2022** : Attribution de subventions aux associations concourant à l'animation des ports du SMPBA en 2023. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 19-2022** : Adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG 33). Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 20-2022** : Adhésion au service Rémunération / Chômage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG 33). Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 21-2022** : Création d'un emploi permanent à temps complet et autorisant le cas échéant, le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi - Tableau des effectifs permanents actualisé. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 22-2022** : Modification du Règlement Intérieur - Membres du Conseil Consultatif du SMPBA. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 23-2022** : Signature des procès-verbaux de mise à disposition des biens à usage de ports au profit du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 24-2022** : Autorisation du Président à signer l'avenant n°2 à la convention d'occupation temporaire du Domaine de Certes. Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 25-2022** : Autorisation du Président à signer la Convention de coopération « public-public » relative à la dépose des pontons de la halte nautique de Cazaux. Délibération adoptée à l'unanimité.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de définir ultérieurement la date du prochain Conseil Syndical, précédé du Conseil Consultatif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.

Le Secrétaire de séance


Jean-François BOUDIGUE

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon


Jean GALAND